

hebdo communiste des P.-O.



Le Travailleur Catalan

Journal ouvert pour esprits libres !

CIDE

Citoyens du monde

p.3

Violences faites aux femmes

STOP !

2€ - N°3999 - Du 24 au 30 novembre 2023



• **Trait de côte**
Notre littoral p.6

• **USA**
La politique de Biden peine à convaincre p. 15

l'Édito

“ Pour faire du rien ? ”



Evelyne Bordet

Près de 30 000 témoignages de victimes recueillis en moins de trois ans. Un coup d'ampleur porté au déni et au tabou grâce au travail de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) qui a présenté, vendredi 17 novembre, son bilan et ses préconisations.

Mais c'est aussi l'heure de vérité pour cette structure dont la mission était censée prendre fin. Le gouvernement donnera-t-il son feu

vert à la poursuite de ce travail indispensable ? Si oui, avec quelle feuille de route ? Son président, le juge Durand, jugé trop critique sera-t-il écarté ? Alors que 160 000 enfants subissent l'inceste chaque année, la Commission pointe des dysfonctionnements, propose des réponses et réclame des moyens.

La Ciivise représente une prise en compte institutionnelle de la parole des enfants. Et cela est essentiel. C'est le rôle de la Ciivise que de porter ensuite cette parole collective des victimes auprès des politiques, des professionnels et de la population. Peut-on sincèrement croire que ces violences systémiques, familiales, sociales, institutionnelles trouveront une issue après seulement trois ans de travail sur le sujet ?

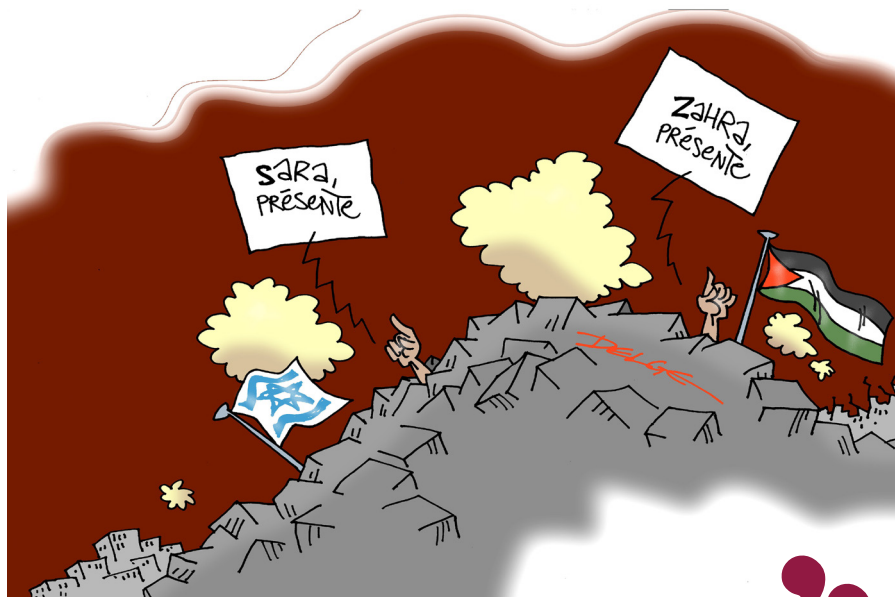
La convocation à la hâte des membres de la Commission, prévenus deux jours plus tôt, pour qu'ils exposent leur bilan de trois années de travail, et l'immédiateté de la réponse gouvernementale, avec les mesures annoncées par la Première ministre lundi 20 novembre, nous font redouter un effet d'annonce supplémentaire et une opération Com'. On cherche vainement dans le plan annoncé, en termes de prévention, la dimension familiale, quand on sait que la plupart des violences faites aux enfants le sont dans la famille qui peut être le creuset de toutes les violences... Une succession de signes qui n'augurent pas le meilleur pour les enfants.

La Ciivise pourrait initier la construction d'une réelle politique publique en direction des familles et des enfants, et en effectuer l'évaluation continue. Reste à savoir si l'État fera preuve d'une tangible volonté politique en donnant à la Ciivise les moyens d'agir. C'est un enjeu de société majeur.

Annonces

- **Rassemblement pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens**
Vendredi 24 novembre à 18h – Place de la Victoire à Perpignan.
- **UPTC. Chapeaux et bonnets, révolutionnaires en Roussillon, 1789-1795 (conférence de Michel Cadé)**
Vendredi 24 novembre à 18h30 – 44, avenue de Prades à Perpignan.
- **Manifestation viticole des 4 départements, 11, 30, 34, 66**
Samedi 25 novembre à 14h30 – Place de la mairie à Narbonne.
- **Le 25 novembre, manifestons contre les violences faites aux femmes !**
Samedi 25 novembre à 18h – Place de la République à Perpignan.
- **La librairie La Libambulle accueille le dessinateur de BD Laurent Bonneau**
Samedi 25 novembre de 11h à 13h - 12-14 rue Jean-Jaurès à Prades.
- **Réunion publique des élu.es d'opposition de Vernet-les-Bains**
Lundi 27 novembre à 18h30 – Salle d'accueil touristique à Vernet-les-Bains.
- **Appel au rassemblement pour honorer Yasser Arafat et Yitzhak Rabin**
Mercredi 29 novembre à 12h – Espace Salitar à Elne.

Appel pour la journée de l'enfance maltraitée



Suivez-nous



Scan Moi

Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88
mail : letravailleurcatalan@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621
N° ISSN 1279-2039

Gérant / Directeur de publication :
Jean Vilert
Maquette : Corinne Coquet
Une : © Corinne Coquet
Illustrations : © Delgé
Impression : Imprimerie Salvador
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)

Webmaster :
Corinne Coquet / Dominique Gerbault
Publicité :
Richard Siméon



Habilité à la parution
de vos **annonces**
légales.
Contactez-nous par
mail : legales@letc.fr

Convention internationale des droits de l'enfant

Citoyens du monde !

La journée internationale des droits de l'enfant est célébrée chaque année le 20 novembre pour promouvoir le respect et les droits des enfants. Date qui correspond à l'adoption de la Convention par l'Assemblée générale des Nations unies en 1989.

L'UNICEF, agence de l'Organisation des Nations Unies qui a pour vocation d'assurer à chaque enfant, santé, éducation, égalité et protection, voit le jour après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle travaillera dès lors à la ratification de ce texte fondateur qu'est la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) par tous les pays du globe.

La Convention, en concentrant son attention sur l'enfant, reconnaît en chaque être sa dimension de citoyen du monde et son appartenance à l'humanité, peu importe son âge, sa maturité ou ses capacités de discernement. La CIDE établit des droits de base de survie alimentaire et environnementale, d'intégrité physique, de protection affective, d'accès à la connaissance ainsi qu'à l'expression de ses besoins premiers et de ses réflexions qui l'impliquent en tant qu'acteur de la société des humains. La signature collective de cette convention a permis d'acter qu'un enfant est

un individu comme les autres, ni diminué par son manque d'années de vie ou d'expérience, en capacité de raisonner à son échelle et qui a des besoins qui conditionnent son existence au même titre que n'importe quel être vivant. Ces besoins sont les mêmes pour tous les enfants, sans condition aucune.

Garantir les droits de l'enfant

Un enfant, par définition, est en phase de croissance et d'apprentissage et n'a pas encore ses pleines capacités physiques et de réflexion. La définition de l'enfant permet de faire émerger l'existence de la définition de l'adulte. Ce dernier, ayant parachevé partiellement sa construction (l'adulte reste un individu aux multiples potentialités qui pourra tout au long de sa vie choisir d'évoluer et de continuer le développement de son esprit, en cela il ne se distingue pas de l'enfant), est, par son expérience et la culture acquise, en mesure de devenir l'élément référent qui garantira les droits de l'enfant.

L'enfant qui est en phase d'acquisition des logiques de sa vie d'humain et de citoyen, vit au jour le jour. Il n'a pas le recul pour prendre en considération les situations des autres qui se permettraient d'être fatigués, énervés, agités etc. Il exige chaque jour, la meilleure version de l'autre, la meilleure version de nous-mêmes ; il exprime ainsi un sens de la justice exacerbé. Par ce principe, les enfants resteront toujours le garde-fou des sociétés éloignées de leur propre enfance, qui oublient ces impératifs d'égalité et de justice, en les obligeant à être toujours vigilantes dans leurs réflexions et leurs choix. La société a de ce fait intimement besoin de la spontanéité et de l'objectivité des enfants pour qu'elle puisse continuer à devenir sainement adulte.

Cet anniversaire est donc l'occasion de rappeler les droits fondamentaux de tous, enfants et adultes, de manière universelle.

Céline

Mineurs isolés étrangers

Des enfants à la rue

Qui le sait ? Des jeunes africains, entre 15 et 17 ans, ont quitté leur pays, leurs parents, pour survivre à des menaces de mort ou simplement pour trouver un avenir en France.

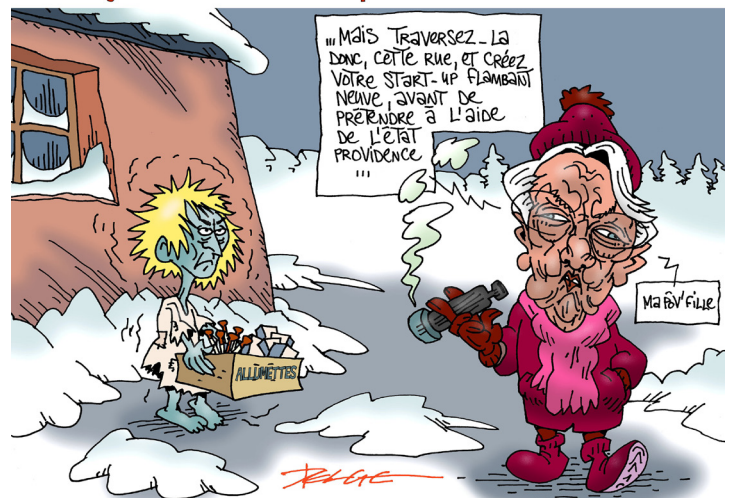
Leurs raisons importent peu. Ils ont traversé des horreurs sur la route de l'exil et ont mis tous leurs espoirs dans la France, terre d'accueil. La réalité qu'ils y ont trouvée ne correspond pas à l'image d'Épinal qu'on leur a mis en tête.

Arrivés en France, il faut qu'ils se rendent à un commissariat de police, pour être pris en charge par l'Aide sociale en l'enfance (ASE), comme tout mineur en danger. Sauf qu'ils doivent prouver leur minorité. En possession d'un acte de naissance, voire d'un passeport, on leur fait quand-même passer des tests osseux censés déterminer leur âge, des fois que leurs documents seraient faux. Et il arrive que ces tests, contestés scientifiquement vu la marge d'erreur de 18 mois, les déclarent majeurs. Ils ne sont donc plus du ressort de l'ASE et se retrouvent à la rue. À quémander un hébergement d'urgence de nuit au 115, pas toujours disponible. Ce sont les éducateurs de rue, dont ceux d'Enfance Catalane menacés de licenciement, qui gèrent leur errance comme ils peuvent.

Pire encore, dans certains départements ces enfants ne sont tout simplement pas pris en charge alors que la mise à l'abri des mineurs isolés est inscrite dans la loi. Dans le Gard par exemple, 200 de ces mineurs étrangers ne sont pas pris en charge par l'ASE, faute de places. Et ils dorment, vivent, dans la rue.

France, terre d'accueil ?

Le joli conte borné de Noël pour les enfants à la rue :



Patriarcat

Un cri au féminin

Les violences faites aux femmes sont l'affaire de l'humanité. Tandis que les chiffres enflent, des vies se brisent.

En France, trois à quatre femmes par jour sont victimes de violences, soit plus de 15 % entre 2021 et 2022. Les causes de la violence physique, morale, sexuelle, verbale, psychologique ou économique, dans la rue, à la maison ou au travail, obéissent aux conceptions patriarcales et sexistes. Les stéréotypes, les préjugés, le rôle assigné aux femmes dans la famille, légitimement, au regard des machistes, une violence acceptable pour montrer leur puissance, l'autorité du « *chef de famille* ». Quand les victimes portent plainte, trop souvent encore, les forces de l'ordre favorisent les auteurs, les plaignantes étant présumées coupables d'attirer la violence par leur comportement ou leur tenue vestimentaire.

De Charybde en Scylla

Le manque de ressources économiques, le chômage, la précarité, la pauvreté, placent souvent les femmes dans la dépendance à l'homme. Sous-représentées aux responsabilités dans les milieux associatifs et politiques, elles ont peu d'espace pour influencer les changements politiques et favoriser des mesures pour combattre la violence fondée sur le genre et



soutenir l'égalité. Aussi, s'intéresser aux questions de genre est important pour comprendre comment vivre ensemble. Consciemment et inconsciemment on se classe dans des catégories : masculin/féminin, homme/femme et on transpose des normes pour interpréter la sexualité des autres. Ces transferts influent sur les progrès en direction de l'égalité et du droit

à ne pas subir de discrimination au sein de nos sociétés (femmes, LGBT+, enfants...). La violence fondée sur le genre est une violation des droits humains, elle affecte non seulement les personnes qui en sont directement victimes, mais aussi l'ensemble de la société.

Ray Cathala

Violences conjugales

Les Pyrénées-Orientales dans le peloton de tête

À la veille de la journée internationale sur les violences faites aux femmes, le point avec Monique Hernandez du collectif Droits des femmes 66.

Le collectif Droits des femmes 66 est en pleins préparatifs de la manifestation du 25 novembre, journée nationale contre les violences. Une manifestation que le préfet menace d'interdire au prétexte de la parade de Noël initiée par le maire de Perpignan !

La journée est l'occasion de rappeler les données départementales et nationales du fléau des violences. Monique Hernandez, du collectif, donne les chiffres de 2022 disponibles, « *dans notre département 11,8 cas de violences sur 1 000 recensés, ce qui place les P.-O. à la 2^e place derrière la Seine-Saint-Denis.* » Il s'agit des chiffres donnés par la gendarmerie et la

police. La responsable associative ajoute qu'« *au plan national on assiste à une hausse des violences de 15 %.* » Des constats très préoccupants, en cause, bien sûr, la misère, la précarité, mais pas que, les violences concernent tous les milieux sociaux.

Monique Hernandez précise : « *Le ministère estime que cette hausse vient de ce que la parole des femmes étant libérée, il y a davantage de plaintes... et aussi parce que les associations sont efficaces, mais il faut bien constater que malgré un arsenal juridique plus important, le Grenelle de 2019 n'a pas tenu toutes ses promesses, on est loin du milliard demandé.* » Dans les avancées, il faut noter les bracelets

anti-rapprochement, mais ils sont en nombre insuffisant, en revanche les téléphones d'appel d'urgence sont en augmentation et fonctionnent bien. Mais il est toujours difficile d'avoir des logements d'urgence. Et ne sont pas réglés l'éducation des adolescents et le lien entre justice et police.

Monique Hernandez insiste « *c'est la question financière qui bloque chez nous, contrairement à l'Espagne qui a fait des violences une cause nationale, avec des résultats.* »

Elle conclut « *il faut frapper un grand coup, avec des mesures coercitives et les moyens de les appliquer.* »

Nicole Gaspon

Actions du conseil départemental

Un combat à tous les niveaux

Depuis de nombreuses années, et au-delà de ses missions de protection maternelle et infantile (accueil d'urgence et logements HLM dédiés aux femmes avec enfants), le CD66 s'engage auprès des associations à destination des femmes victimes de violences.

Cette année, les femmes travaillent gratis depuis le 6 novembre !



Par sa participation aux financements de leur salariat, de leurs fonctionnements, de leurs actions spécifiques en matière de prévention, d'accueil, d'orientation, d'accompagnement, le Département agit pour que l'ensemble du territoire soit couvert. Le maillage des maisons sociales de proximité

le permet, des associations y ont leurs permanences, d'autres y assurent des interventions ponctuelles.

Les collègues, autre mission départementale, reçoivent le soutien de ces associations militantes, par des actions spécifiques comme des distributeurs de protections hygiéniques, portée par Femmes Solidaires, la participation au

concours de vidéos à l'initiative de Mathilda lors des semaines des droits des femmes, tout comme les échanges réguliers dans les classes avec LGBTQIA+.

Ainsi, l'APEX, France Victimes, le CIDDF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), le planning familial, mais aussi les travailleuses sociales des services de police et de gen-

darmerie participent quotidiennement sur le terrain à la protection de la moitié de l'humanité.

Une mobilisation constante

Par son observatoire départemental des violences envers les femmes (ODVEF66), un travail de suivi des actions avec les services de l'État (préfecture, sécurité, justice), le conseil départemental avec les associations concernées, permet d'être au plus près des besoins. La signature du protocole mettant à disposition des bracelets connectés Appelles, les téléphones « grave danger », le violentomètre, la plaquette d'information, sont autant de moyens de protéger des violences. Pour autant, notre département n'est pas exempt de ce fléau, le travail d'information, d'éducation, de prévention nécessite la mobilisation de chacune et de chacun.

La menace de transformation du numéro vert 3919 montre que le combat doit être mené à tous les niveaux. De même, la question de la prostitution reste encore trop peu prise en compte par notre société, comme celle des femmes en situation de handicap, celle des femmes migrantes... Le chemin s'annonce long et difficile.

Françoise Chatard

- annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales -

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Emmanuelle AMBERT, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Jérôme SPITERI, Jérôme de ZERBI et Xavier DREVET », titulaire d'un Office Notarial à PERPIGNAN (66000) 44, Rue Hector Guimard, le 13 novembre 2023, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT PERPIGNAN 1 le 16 novembre 2023 Dossier 2023 00070368 référence 6604P01 2023 N 02059, perçu 25 euros,

A été cédé un fonds artisanal par :

Anne-Marie SESSA, esthéticienne, demeurant à SAINT-ESTEVE (66240) 15 avenue de la pierre droite.

Née à TULLE (19000) le 27 septembre 1956.

A :

Madame Audrey Lucie Hélène MARIE, esthéticienne, demeurant à PIA (66380) 9 Bis Cami Pitit.

Née à ENGHEN-LES-BAINS (95880) le 5 mai 1985.

Désignation du fonds :

Le fonds artisanal de soins esthétiques sis à SAINT ESTEVE (66240), 15 avenue de la pierre droite, connu sous le dénomination professionnelle Institut de beauté Harmonie, et pour lequel il est immatriculé au registre national des entreprises et identifié au SIREN sous le numéro 353 177 413.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DIX MILLE EUROS (10.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (5 500,00 EUR),

- au matériel pour QUATRE MILLE CINQ CENTS EUROS (4 500,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

Trait de côte

Notre littoral

La conférence du 14 novembre à Torrelles a permis au public de mieux comprendre les enjeux du recul du trait de la côte catalane.

Le mardi 14 novembre au Cube à Torrelles avait lieu une conférence de l'ObsCat (Observatoire de la côte sableuse catalane) sur le thème de l'avenir de notre littoral. Provence Lanzellotti, géographe et Éric Palvadeau, géologue ont fait un travail de vulgarisation réussi pour une salle comble, essentiellement de locaux. L'érosion et les effets du changement climatique sur nos plages ont été détaillés à l'aide de schémas explicatifs. Rien ne peut remplacer ce minutieux travail de pédagogie pour informer le public. Des personnalités du département étaient venues en bon nombre aussi. Le débat qui a suivi a été riche en compléments d'information.

Il nous a été expliqué que la ligne qui sépare l'eau de mer du sable n'est pas un élément suffisant pour comprendre le trait de côte. Il faut s'intéresser à l'épaisseur du sable sous l'eau et sur la plage ainsi qu'à la profondeur de la mer près de la plage, un ensemble naturellement mobile à concevoir en trois dimensions.

Réduire les effets du changement climatique

Au fil du temps, les municipalités, Perpignan Méditerranée Métropole, le Conservatoire du littoral, le parc naturel marin du golfe du Lion ainsi que l'État ont eu recours à différentes stratégies pour protéger notre littoral comme l'installation de ganivelles pour capter le sable, l'élaboration d'une étude sur le désenrochement de l'embouchure du Bourdigou ou encore la réduction du nettoyage mécanique des plages en saison estivale. Les dunes sont essentielles et permettront de minimiser l'impact de la montée des eaux due à la fonte des glaces et à la dilatation de l'eau de mer liée à l'élévation de sa température. Les avancées en murs de pierres comme on les connaît près du port de Sainte-Marie ne présentent pas que des avantages, mais les retirer aurait un impact



Provence Lanzellotti et Éric Palvadeau.

négatif.

Le sable se dépose au sud des installations en dur comme les ports, provoquant un creusement plus au nord. Cela est lié au courant dominant Sud-Nord le long de nos côtes.

Malgré les efforts pour minimiser les effets du changement climatique, un recul du trait de côte semble assez inéluctable.

On notera par ailleurs les efforts faits pour minimiser la pollution qui contribue à perturber le travail naturel du système d'ensablement et la protection des lieux de niche des oiseaux qui pondent dans le sable.

Veronika Daae

Formation professionnalisante

France et la couture

Le secteur de la couture prend de l'importance dans les P.-O. et une courageuse professionnelle du secteur forme jeunes et adultes dans un parcours diplômant.

Évolution couture 66 est une association en plein essor. Depuis 2016, la fondatrice France Hautefaye, forte de son diplôme qualifiant obtenu dans une école suisse, y prodigue un enseignement de qualité. Elle apprend à coudre

tous genres de textiles sur des machines professionnelles. Elle est déjà loin l'époque où les machines étaient transportées en camion pour dispenser des cours dans les communes demandeuses ! Si une partie de l'enseignement s'adresse

encore à des particuliers qui ont besoin d'aide pour réaliser un projet personnel, des bénéficiaires du RSA sont à présent envoyés par le Département, avec une convention et une prise en charge.

Réussir malgré les circonstances

Le local implanté au sein du tiers-lieu *La fabrica* à Ille-sur-Têt est aujourd'hui trop petit pour ce qui devient un centre de formation diplômant (CAP). Un nouveau local s'ouvre à Millas. Des entreprises envoient à présent leurs employés pour apprendre le métier car le secteur est en plein développement. D'autres leçons de couture

sont aussi promulguées au sein d'entreprises comme *Singer*. On comprend que France Hautefaye s'investit pour réduire le chômage et enrichir les Pyrénées-Orientales d'une main d'œuvre qualifiée.

Elle est proche de ses élèves, elle qui a aussi connu le chômage et les périodes difficiles. Sans jamais baisser les bras, elle a créé son entreprise avec courage et détermination ! « *Un parcours de combat* » précise-t-elle. Elle est soutenue par les 85 adhérents de son association et dispense des cours à 45 élèves par semaine.

V. D.

*<https://www.facebook.com/EvolutionCouture66>.



France Hautefaye, un parcours de combats.

Conférence

Les politiques de l'immigration en France

Eric Savarèse, professeur de sciences politiques à l'université de Montpellier, a inauguré un cycle de conférences, mercredi 15 novembre sur le thème de l'immigration.

Invité dans le cadre d'un cycle de conférences « *Refuges* » visant à faire de l'université le premier refuge de l'esprit critique contre les discours irrationnels, le conférencier a attiré d'emblée l'attention sur un paradoxe. De 1945 jusqu'en 1973, les gouvernements français successifs ont fait appel à l'immigration. Main d'œuvre oblige après guerre. En 73, sous Pompidou, étant donné le chômage, la situation sociale et les demandes de plus en plus grandes des pays du Sud, le gouvernement d'alors a décidé de stopper l'immigration. Or c'est depuis que les frontières se sont fermées que l'immigration est un problème. À méditer.

Droit du sang ou droit du sol ?

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, c'était le droit du sang qui déterminait la nationalité française. Problème : le service militaire ne concernait que les nationaux. Les immigrés en étaient donc exemptés. Face à cette « *concurrence déloyale* », dénoncée par les nationaux, le droit du sol a été instauré. Il a eu aussi le mérite de limiter le nombre de nationalités différentes sur le territoire ce qui devenait ingérable. Le droit du sol est aujourd'hui remis en cause.

Sélection individuelle ou collective ?

Deux thèses se sont toujours opposées depuis la fermeture des frontières sur le migrant à accueillir. La sélection collective, basée sur l'origine ethnique et des indices biochimiques. Par exemple, selon René Martial et George



Anthony JEAN / SOS Méditerranée

Mauco, les Belges, les Canadiens sont assimilables, compatibles avec la « *race française* ». En revanche, Juifs et Africains sont en queue de liste. Surprenant ?

La sélection individuelle, privilégiée jusqu'à présent, prend cependant un peu de plomb dans l'aile. Suite à la suppression de l'aide médicale pour les étrangers arrivant en France, un médecin de l'OFII a ironiquement pointé « *On prend leurs médecins, mais on ne soigne pas leurs malades* ».

Gestion des frontières et naturalisation

Au fil de l'histoire, ces deux critères ont ac-

compagné les politiques d'immigration. Des années 20 à 30, les frontières étaient ouvertes et l'accès à la naturalisation aisée (100 000/an). Inutile de préciser que sous Vichy, les frontières étaient fermées et on retirait même la naturalisation aux Juifs. Pendant les 30 glorieuses, de 1945 à 1973, les frontières sont restées ouvertes, mais la naturalisation restreinte.

Aujourd'hui, les frontières se ferment. Mais le taux de natalité est en forte baisse dans 150 pays du monde. Dont la France. La question qui se pose, les immigrés ne pourraient-ils pas être la variable d'ajustement ?

A.-M. D

Palestine - Mobilisation réussie à Perpignan

Ils étaient 500 ce samedi 18 novembre pour dire « Stop ! ». Aussi nombreux, ou plus nombreux qu'à la précédente manifestation, selon certains participants.

Dans leur grande diversité, syndicats, partis de gauche, associations, les manifestants ont scandé leurs slogans, leurs colères et leurs revendications. En premier, « *le cessez-le-feu* » immédiat dans la bande de Gaza et l'exigence d'actions politiques pour l'imposer à l'acteur principal, l'État d'Israël, était à l'honneur. Des milliers d'innocents Gazaouis ont d'ores et déjà perdu la vie. D'autres vont mourir, à cause des bombes ou de la maladie, à cause du manque d'eau. « *Une paix juste et durable* », ensuite, évoquant une solution à deux États, l'arrêt de la colonisation en Cisjordanie, l'arrêt des agressions conjointes de l'armée israélienne et des colons contre les populations palestiniennes qui, depuis le 7 octobre, ont déjà tristement tué plus de 150 habitants de Cisjordanie. Enfin, l'affirmation, la réaffirmation de l'existence d'un peuple, d'une culture, d'une « *nation* » palestinienne. « *Nous sommes tous des Palestiniens* ». De nombreux jeunes et adolescents, avec drapeaux en tête de cortège le criaient haut et fort, dénonçant les humiliations, le blocus imposé aux Gazaouis, les meurtres et les emprisonnements sans justice ni procès. Deux États donc, pour la sécurité des peuples, celui d'Israël et celui de Palestine. Un manifestant regrettait la quasi-absence des élus locaux, atténuée par la

présence de Françoise Fiter et de Patrick Cases, élus communistes, et souhaitait, pour la manifestation du vendredi 24 novembre un sursaut des responsables politiques départementaux.

Michel Marc



© Michel Marc

Conseil départemental

Le département a présenté ses orientations budgétaires pour 2024

Jeudi 16 novembre s'est tenu l'exercice annuel où les choix budgétaires sont débattus. Rémi Lacapère s'est exprimé au nom du groupe communiste.

Dans ce contexte d'inflation, « les choix du gouvernement fragilisent les plus pauvres, les salariés et les partenaires associatifs notamment ». « Dans le même temps les départements font face à un contexte financier nouveau, avec la fin de la fiscalité sur le foncier, le caractère devenu aléatoire de la TVA et du marché de l'immobilier » précise l' élu. « Les départements sont pris entre le marteau et l'enclume, entre réponses aux besoins croissants et raréfactions de nos leviers ». Notre Département fait mesure d'exception, car ses finances sont saines et solides. Mais c'est loin d'être le cas de la majorité, « une cinquantaine de départements sont dans la difficulté. Une véritable asphyxie ».

Pour l' élu il est urgent de construire un nouveau dialogue entre l'État et les collectivités, qui doit « s'appuyer sur le respect de la démocratie locale, sur la remise au goût du jour des règles élémentaires de la décentralisation, comme la libre administration ou l'autonomie budgétaire qui passe par repenser la fiscalité et permettre de choisir librement le niveau de nos dépenses en investissement ».

En plus d'affaiblir les collectivités et les services publics en général, « le gouvernement ne change pas de cap sur la répartition des richesses (...). Aux mêmes causes, les mêmes effets, quand des politiques libérales sont conduites depuis plus de 30 ans. Avec cette priorité absurde donnée à l'accélération des marges pour le capital, le déséquilibre prend des proportions scandaleuses. Les 2/3 des bénéfices du CAC40 sont reversés aux actionnaires, ce sont 46 milliards d'euro de



dividendes et toujours pas de retour de l'ISF à l'ordre du jour (...). Ajoutant à cela la fin de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), le gouvernement exonère le patronat de sa part de financement des politiques territoriales » dénonce Rémi Lacapère. « Une économie au service du profit de quelques-uns, alors que disons-le, elle devrait être au bénéfice du plus grand nombre et de l'intérêt général » lance-t-il.

Enfin l' élu a rappelé que le groupe communiste continuera de défendre l'accès aux soins pour tous, en ville comme dans la ruralité. Et sur le plan environnemental, il y a la question du syndicat départemental de l'eau qui devient cruciale et la proposition de trains du quotidien toujours plus d'actualité, avec le RER catalan.

Lors du débat, la droite est restée atone. N'a-t-elle plus rien à dire sur l'avenir de nos territoires ?

Simon Broucke

Pas utile le débat ! ?

Piqué au vif par l'interpellation de l' élu communiste Rémi Lacapère s'étonnant du silence de la droite à propos du débat d'orientation budgétaire du CD66, Robert Vila du groupe LR lui rétorque, pas très subtilement d'ailleurs, que donner son avis sur le contexte économique et politique national ne sert à rien ! Étrange réaction pour un élu chevronné, maire de Saint-Estève et président de la CU de surcroît ... donc, soit les budgets de ces collectivités sont totalement déconnectés des politiques nationales, soit les analyses du groupe communiste l'ont beaucoup irrité ...

F. F.

Ces enfants que le RN stigmatise

En accord, lors du débat d'orientation budgétaire, avec la critique faite au gouvernement quant au manque de moyens alloués aux départements, Louis Aliot, comme par hasard, ne cite qu'un exemple... Celui du Territoire de Belfort. Les élus départementaux de cette collectivité, en difficulté sur leur politique de protection de l'enfance, ont en effet voté, toute honte bue, une motion visant à limiter la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) ! La préférence nationale en somme ! Voilà qui ne pouvait que réjouir l' élu RN qui sans surprise, ne rate jamais une occasion de stigmatiser ces enfants qui comme tous les enfants en détresse ont le droit et le besoin d'être protégés et accompagnés !

F. F.



VILERT BENJAMIN

Artisan Carreleur Mosaïste
Chape, Salle de bains, Terrasse

06.24.32.14.08

Découvrez d'autres articles chaque semaine sur le site

www.letc.fr

Communauté des communes

Elne quitte la table !

Lassé d'être « ostracisé » par la majorité du conseil communautaire, le maire d'Elne, Nicolas Garcia a quitté l'assemblée et s'en est expliqué. Les élus de la ville d'Elne ont suivi le mouvement.



La Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris (CCACVI) compte 15 communes. Sa population permanente s'élève à 56 000 habitants (jusqu'à 200 000 au moins durant la période estivale). Créée en 2002 (Communauté de communes des Albères) dix ans après la loi de 1992, la collectivité a depuis progressivement grandi : fusion des communautés de communes des Albères et de la Côte Vermeille en 2007 ; fusion extension des communes du secteur d'Illibéris en 2014. Comme toute autre communauté, ACVI exerce des compétences fixées par les textes. Certaines sont obligatoires et d'autres sont optionnelles ou occasionnelles, supplémentaires.

Le risque était patent

En son temps, les communistes avaient contesté cette organisation territoriale obligatoire en dénonçant les dangers antidémocratiques qu'elle contenait. Ils n'en étaient pas moins actifs pour promouvoir les coopérations et mutualisations utiles, librement consenties entre communes. La loi s'est tout de même imposée à tous, prenant les risques de décisions malvenues pour certaines communes et de créations de « *petits royaumes* » au service de la majorité élue. « *Nous n'avons pas l'habitude de pratiquer la politique de la chaise vide, mais nous ne voyons pas bien l'utilité de notre présence dans ce genre de réunion ou quoi qu'on dise ou quoi qu'on fasse, nous ne sommes pas écoutés et bien évidemment encore moins entendus* ». Nicolas Garcia ajoutait, lors de sa déclaration : « *Depuis le début de cette mandature et le premier jour de l'élection des vice-présidents, la commune d'Elne et son maire, et donc en réalité sa population, sont ostracisés* ». Les choses ont été clairement énoncées.

Les fonds de « concours projets » en question

Le maire d'Elne précisait ensuite : « *La répartition des fonds de concours projets en est aujourd'hui l'exemple le plus flagrant, (...). Vous avez modifié, prétextant un avis de la Chambre régionale des comptes, le mode de répartition de ces fonds destinés à l'aide aux investissements des communes qui composent la communauté de communes. (...). Le résultat des courses est qu'Elne ne pourra pas avoir de tout le mandat le moindre euro de fonds de concours projets dans une communauté de communes où elle apporte largement sa contribution financière* ». Et pourtant, les projets étaient là. Dont celui très important de la rénovation du site de la Maternité d'Elne. Nicolas Garcia ajoutait : « *qui peut affirmer dans cette assemblée qu'il ne constitue pas un intérêt communautaire et en tout cas au moins aussi communautaire que les digues d'un port, que le centre-ville d'un bourg ou des terrains de tennis ?* ». La décision était ensuite prise de quitter l'assemblée communautaire, non sans avoir envisagé publiquement « *d'intenter une action en justice* » et promettant un courrier au préfet lui demandant de changer Elne de communauté de communes.

Michel Marc

En Català



Sopa, escudella o ollada

- Me triga que faci fred per menjar ollada.
- En pots menjar quan vulguis, el canvi climàtic i les temperatures que pugen nos han pas de fer renunciar a l'ollada. De fet a casa nostra en dèiem pas ollada, en dèiem escudella o sopa, sopa que a vegades era potent perquè s'hi posava un xic de tot.
- Justament m'hi ha fet pensar la trobada d'aquest cap de setmana a Vidreres -prop de Girona-, on organitzaven la Trobada d'Escudelles, Ranxos i sopes històriques. Eren catorze colles de Catalunya Sud i per primer cop hi havia una representació del Rosselló amb El Soler i la seva ollada, fins i tot hi havia una representació d'Itàlia.
- Escudella, sopa, ollada d'acord, mes ranxo? Què és això?
- Una tradició de Catalunya Sud, un dinars o sopars populars que es preparaven al final del Carnaval, amb grans olles o peroles a la plaça i que se compartien. Històricament uns dies abans la gent del poble donava alguna cosa (un conill, llegums, verdura o un pollastre..) per preparar el ranxo.
- He sentit a parlar d'aquesta tradició a Capmany, Verges, Vidreres. En deuen pas quedar gaire.
- Els pobles que ho mantenen en són orgullosos i han constituït la Federació d'Escudelles, Ranxos i Sopes Històriques de Catalunya, que reagrpa aquests menjars populars que tinguin 100 anys com a mínim d'existència documentada. Són ells que havien convidat El Soler i l'ollada.
- Més l'ollada del Soler és diferent, ho fan cada any per la Festa del porc, és una cosa recent.
- És diferent mes si compares una ollada, una escudella o un ranxo se semblen força, hi ha un xic de tot. Jo diria que són variants locals d'una mateixa tradició. A cada poble i a cada casa abans feien aquests menjars a la seva manera, amb els seus ingredients i amb els seus mitjans.
- M'agrada la idea d'aquesta federació per reivindicar aquesta cuina popular.
- Tenen un objectiu ambiciós, volen que aquests menjars tradicionals siguin patrimoni de la Unesco !
- L'ollada cal que hi sigui !

C&C

Rugby - Top 14

Seule la victoire est belle



L'USAP s'impose (23-16) face à Montpellier dans un match insipide. L'enjeu a tué le jeu.

Avant le coup d'envoi les Catalans pointaient à la quatorzième et dernière place de ce Top 14, tandis que leurs adversaires du jour, pourtant champions de France 2022, étaient juste au-dessus dans le classement. Est-ce cette position difficile qui a paralysé les deux équipes ? Fort possible, même si les Cistes ne sont pas réputés pour envoyer beaucoup de jeu. Les sang et or avaient, par contre, décidé de ne pas se découvrir.

L'USAP se devait de ne pas perdre

Avec déjà deux défaites au compteur après trois réceptions, il était important pour les Catalans d'éviter une nouvelle déroute. Stade Français et Pau c'était suffisant. La venue du voisin, et néanmoins... ennemi héraultais, était l'occasion de rétablir l'équilibre en défaveur des sang et or depuis quelques saisons. Dix ans que l'USAP n'avait pas battu son voisin à Aimé-Giral. Une éternité depuis ce 13 septembre 2013 où les Catalans l'avaient emporté par 28 à 16, mais depuis plus rien. L'occasion était belle de remettre les pendules à l'heure sachant que la crise guettait cette équipe montpelliéraine au portefeuille bien garni. N'a pas Altrad comme président qui veut ! Allez... n'échafaudons pas là-dessus. Le but pour l'USAP était donc de s'éloigner de cette dernière place et de ne plus avoir, du moins pendant une semaine, à porter le fatidique bonnet d'âne. Mission accomplie ! Pas de belle manière, vous diront les puristes, mais de façon efficace et hyper constructive en prenant les Cistes dans le secteur où ils sont les plus forts c'est-à-dire devant.

Et si l'USAP avait le meilleur pack du Top 14 ?

Même si le huit catalan ne renferme aucun joueur du XV de France, force est de constater, depuis le retour des mondialistes, que les avants catalans ne semblent craindre aucune équipe. L'excellent troisième ligne Patrick Sobela certifie que « depuis le début de sa (ma) carrière c'est le plus gros pack avec lequel il



zebulonphoto 2023 ©

a (j'ai) joué ». Et pourtant ce joueur n'est pas un perdreau de l'année. Cet ancien basketteur est un infatigable défenseur, d'autre part très difficile à plaquer. Capitaine des Barbarians français face aux Tonga en 2018, il montre sur le terrain une énorme générosité qui en fait un joueur indispensable du huit catalan. L'USAP possède un effectif interchangeable en troisième ligne, une seconde ligne internationale avec Marwin Orié et Posolo Tuilagi et une première ligne loin d'être ridicule.

La saison dernière les Catalans avaient souvent cédé face à la puissance des équipes adverses, en particulier lors de la réception de Montpellier. Cette saison le rapport de force semble s'être équilibré grâce au pack qui peut rivaliser avec n'importe quel huit du championnat. Ce ne sont pas les Toulonnais ou les Cistes qui diront le contraire.

Ah ! si tout était parfait

Peut-être que l'USAP ne s'appellerait pas l'USAP, car les sang et or paraissent prendre un malin plaisir à jouer avec les nerfs de leurs supporters. Des débuts de mi-temps où les joueurs au blason donnent l'impression d'être

restés au vestiaire. Au lieu d'enfoncer le clou, il est fréquent de voir les hommes de Franck Azéma jouer (?) à relancer l'adversaire. Des trois-quarts qui, à 15 contre 13, n'essaient pas de prendre le jeu à leur compte pour déborder un adversaire affaibli numériquement. Mais il est vrai que, pour l'heure, les lignes arrières catalanes ne sont pas encore au niveau des avants. Peut-être un trop grand chamboulement dû à des absences qui n'ont pas favorisé l'homogénéité du groupe ? Des blessures ? Une charnière qui ne fluidifie pas suffisamment le jeu vers les trois-quarts ? Ou tout simplement un niveau technique insuffisant ? Même si en rugby il est connu que tout commence devant, les arrières se doivent d'être les finisseurs du travail.

La conquête fonctionne, espérons que les trois-quarts ne tarderont pas à se mettre au diapason.

PS : Nous ne divulguons jamais nos coins à champignons. Allez exceptionnellement ! Il y en a à Aimé-Giral, sur la pelouse. Mais pas sûr qu'ils soient comestibles !

Fins aviat !

Jo Solatges

TOURRES JEAN
Electricité
Climatisation
Pompe à Chaleur
Entretien
Dépannage
04 68 22 86 30

TOURRES JEAN
Electricité ALENYA

INDUSTRIE - TERTIAIRE
BÂTIMENT - CLIMATISATION

1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA
www.electricite-jeantourres.eu

Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com

Histoire

Le bicentenaire de Port-Vendres

Du printemps à l'automne 2023 Port-Vendres a fêté son bicentenaire, avec un point fort du 1^{er} au 3 septembre.

Cartes Port-Vendres a existé bien avant 1823, année évoquée par cette référence au bicentenaire. Cette date marque en fait la séparation d'avec Collioure mais surtout le rôle qu'acquiert alors le port, qui connaît déjà un certain trafic, mais devient plus important après la conquête de l'Algérie en 1830. Il est en effet la route la plus courte vers Oran, liant son destin maritime à la colonisation française qui lui donne un nouvel essor. Colonisation dont nous connaissons bien la suite avec le souvenir du départ des soi-disant indésirables vers l'Algérie et le moment souvent douloureux de leur retour.

Mise en avant, à tort ou à raison, cette date du bicentenaire, c'est néanmoins l'occasion d'évoquer le passé plus lointain de Port-Vendres.

L'histoire de l'Obélisque marque la ville

C'est dans une anse naturelle au pied du massif des Albères, qu'une nouvelle ville est née à la fin du 18^e siècle à partir d'un simple abri pour bateaux, un petit coin de roche noire aux abrupts schisteux, longtemps placé sous les auspices de Vénus Aphrodite.

Port-Vendres, Portus-Veneris du temps des Romains, subit la destinée du Roussillon conquis par les Arabes (Omeyyades) en 720, puis par les Francs en 759.

Par la suite Port-Vendres, suivit l'évolution des populations liées aux comtes du Roussillon et au roi d'Aragon. Il fut considéré comme un excellent port bien entretenu, étape indispensable sur la route des îles Baléares, d'où partent les bateaux chargés de draps, d'huile et de vins et arrivent des cargaisons d'épices et de tissus.

Après divers épisodes, liés à l'histoire du Roussillon et souvent sanglants, le site intéressa aussi Vauban et, plus tard, A.J de Mailly auquel Louis XVI confia la mise en valeur des potentialités du site maritime de Port-Vendres et l'installation d'un port capable d'assurer le trafic avec toute l'Europe. Ce franc-maçon devenu Maréchal de France, élabore



© Ville de Port-Vendres

alors, avec l'architecte Charles De Wailly, un grand programme urbain et portuaire centré sur l'édification d'un ensemble à la gloire de Louis XVI, aboutissant au célèbre ensemble architectural de l'Obélisque, tel qu'on peut le voir encore aujourd'hui.

Y. L.

Livre

Expérience initiatique

Avec ce tout petit ouvrage intitulé « Les réalités premières » Jean-Yves Laurichesse évoque la vie paysanne à travers les yeux d'un jeune des villes.

Avant d'en entreprendre la lecture, ce livre de petit format et épaisseur (47 pages), est un plaisir de la vue et du toucher. De ces *réalités premières* il faut d'abord découper les pages d'un beau papier ivoire, caresser la couverture blanche gaufrée.

Les réalités premières paraît dans une collection de textes rares des éditions La guêpine, on y trouve des écrits de Colette, Jaurès, Ramuz, M.-H. Lafon, Camus...et Jean-Yves Laurichesse.

Dans ce livre, il est question de la confrontation de deux mondes, deux cultures. Un jeune citadin passe ses vacances en Corrèze dans la maison familiale que surplombe une ferme. L'occasion pour ce jeune de famille bourgeoise de découvrir le monde paysan et les travaux des champs, d'y participer avec enthousiasme. Le livre est le récit d'une découverte fascinée mais lucide de la condi-

tion paysanne dans les années 60, de sa rudesse, de la situation des femmes dans un milieu où elles étaient essentielles mais toujours secondes. C'est aussi le récit de la prise de conscience des différences de classe. De ce texte que l'on perçoit à forte résonance autobiographique, l'écriture est limpide, rythmée, et restitue avec précision les différentes actions qui régissent la vie de la ferme : faner, traire, gauler...Le jeune citadin s'essaie à toutes, en mesure les difficultés. Il est clair, à lire ces pages, que cette expérience d'un monde révolu aura marqué sa jeunesse, aura été comme une expérience initiatique.

Nicole Gaspon

Les réalités premières de Jean-Yves Laurichesse édition La guêpine 15€.



Jean-Yves Laurichesse sera présent à la librairie de Noël le 9 décembre prochain pour une conférence sur Claude Simon et pour dédicacer ses livres.

Où sortir ?

Perpignan

L'Archipel | Samedi 25 novembre à 20h30 | Tambour Vision - **Bertrand Belin** | De 15€ à 30€. **Mardi 28 novembre à 20h30 et mercredi 29 novembre à 19h** | **Ballet Jazz Montréal** | De 12€ à 30€. **Jeudi 30 novembre à 19h et vendredi 1er décembre à 20h30** | **Incandescences** | De 11€ à 22€. **Institut Jean Vigo** | Mardi 28 novembre à 19h | Projection - **Titicut Folies # année Wiseman** | 6€/réduit 5€. **Jeudi 30 novembre à 19h30** | Projection - **Les sept péchés capitaux** | 6€/réduit 5€. **Théâtre municipal Jordi Pere Cerdà** | Samedi 25 novembre à 20h | Concert - **The Cure** | 15€/réduit 12€. **Palais des congrès** | Lundi 27 novembre à 21h30 | Candlelight - **hommage à Queen** | De 19€ à 37€. **Lundi 27 novembre à 19h30** | Candlelight - **hommage à Ludovico Einaudi** | De 19€ à 37€. **Jeudi 30 novembre à 20h29** | Théâtre - **Juliette** | 38€/réduit 35€. **Palais des Expositions** | Du vendredi 24 novembre au dimanche 3 décembre à 21h | Théâtre - **Au secours on a un bébé** | 16€/réduit 13€. **El mediator** | Vendredi 24 novembre à 20h30 | Concert - **French 79** | 25€/réduit 22,50€.

Banyuls-sur-Mer

Église St Jean-Baptiste | Dimanche 26 novembre à 17h | **Concert de Noël des chorales** | Gratuit.

Belesta

Église du château-Musée | Dimanche 26 novembre à 16h | **Concert de Noël des chorales** | Gratuit.

Cabestany

Centre Culturel Jean Ferrat | Samedi 25 novembre à 20h30 | Théâtre - **Poule Mouillée** | 12€.

Canet-en-Roussillon

Théâtre Jean Piat | Dimanche 26 novembre à 17h | Concert - **Un après-midi entre amis** | 19€/réduit 15,20€. **Jeudi 30 novembre à 14h30** | Théâtre - **L'étranger** | 15€/réduit 12€.

Prades

Salle du Foirail | Dimanche 26 novembre à 15h | Opérette - **Au fil de l'eau** | 10€.

Rivesaltes

Église de Rivesaltes | Samedi 25 novembre à 16h | Concert - **Requiem de Wolfgang Amadeus Mozart** | Gratuit.

Saint-Cyprien

Village | Vendredi 24 novembre à 21h | Musiques du monde - **Le duo "Discover"** | 15€.

Livres

Cuba, une étoile dans la nuit

La lutte du peuple cubain contre un blocus criminel.

L'ambition de ce livre est d'interpeller les consciences sur la situation actuelle de Cuba.

Si le parti pris d'un soutien à la révolution cubaine y est clairement affiché, la réalité du pays y est décrite sans filtre ni concessions. De l'analyse juridique de l'embargo américain devenu blocus à la question démocratique, André Chassaing nous éclaire sans détours sur une réalité cubaine largement ignorée des citoyens français et honteusement occultée par nos dirigeants politiques. Ce faisant, il nous donne des pistes possibles d'actions collectives de solidarité et d'actions politiques à construire à tous les niveaux.

Ce livre bouscule les idées reçues et ouvre un débat public qui s'annonce très animé. D'un accès facile et sans langue de bois, il puise son propos dans l'expérience riche et concrète d'un député de terrain. Il est à mettre entre toutes les mains de ceux qui veulent comprendre et agir.

Ancien professeur de lettres-histoire, André Chassaing est aujourd'hui député du Puy-de Dôme. Attaché à la diplomatie parlementaire et à la politique internationale, il préside le Groupe d'Amitié avec Cuba de l'Assemblée nationale. Il est aussi président d'honneur des associations *Cuba Coopération* et *Cuba Si France*. Témoin de la réalité cubaine, il a tissé des liens forts avec le peuple cubain. Ce livre en est une traduction.

I. F.

André Chassaing
**Cuba,
une étoile dans la nuit**
La lutte du peuple cubain contre un blocus criminel



Le Temps des Cerises

À commander chez votre libraire, ou auprès d'Isabelle Figuières, amistdc@orange.fr, 20€, frais de port offerts. Le Temps des Cerises, éditeurs. Septembre 2023.

Cinéma

L'Ukraine sur le vif

Une succession de huis-clos sur fond de paysages dévastés donne à comprendre comment la guerre envahit la personne.

Vendredi 17 novembre au Clap-ciné de Canet, l'association du *cinéma indépendant pour sa diffusion* (ACID) présentait le film *Pierre, feuille, pistolet* du cinéaste polonais Maciek Hamela.

ACID organise entre autres une section parallèle au Festival de Cannes. La cinéaste Aline Fisher, venue accompagner la séance précise que le film a été retenu pour y être présenté. « Avec plus de 400 événements par an, ACID permet aux cinéastes qui n'ont pas de distributeur d'avoir un public, explique-t-elle. » Maciek Hamela a interrompu ses activités pour s'adonner un temps à l'aide humanitaire en Ukraine. Il a acheté un van et il est parti chercher des gens contraints à l'exode, des familles entières parfois. Une caméra enregistrait les récits des passagers à l'intérieur de la voiture et montrait la guerre au travers des fenêtres. Le film a valeur documentaire, historique même pour ce qu'il accompagne un exode massif à nul égal jusque-là. Mais l'œuvre du cinéaste réside en ce que, au montage, elle dépasse le hasard de la chronologie des enregistrements.

Passant de la ruralité extrême (un village qui n'est pas sur les cartes) à un environnement de plus en plus urbain, les récits des passagers aussi suivent un crescendo intentionnel, du particulier au vécu collectif dans les caves, des disparitions aux meurtres sanglants devant témoin.

Le docteur en cinématographie Guy-Claude Marie était aux côtés d'Aline Fisher pour la présentation et le débat. Il commente : « On voit comment la guerre s'incruste dans la vie des gens et l'altère définitivement. » De la stupeur à l'incompréhension, du souci pour le chat et le chien à l'abandon des êtres chers, de la perte matérielle au dénuement total, du regret de quitter sa mamie au mutisme d'une petite fille, en passant par l'inclusion de la guerre (...pistolet !) dans les jeux, la transformation de soi progresse. Puis un regard se tourne vers la vie nouvelle inconnue. En s'inventant touriste, on pose la première pierre de la résilience.

Veronika Daae

Aujourd'hui Musiques

Duo enchanteur

Avant sa clôture avec les polyphonies de l'ensemble " Les éléments ", le festival a offert un duo de deux pianistes épatants, Vanessa Wagner et Wilhem Latchoumia.

En prélude à ce concert intitulé *This is America*, résonnaient sous la verrière de l'Archipel les impétueuses sonorités électro pop des cordes et percussions du trio *Beat Tape*, formé de trois jeunes musiciens issus du conservatoire de Perpignan.

C'était nettement plus calme au sein du Grenat pour le concert à quatre mains et deux pianos sur des musiques américaines de la deuxième moitié du XX^e siècle. Au programme, des pièces de Meredith Monk, Philip Glass, John Adams et Leonard Bernstein. Mis à part ce dernier, des compositeurs qui appartiennent à la musique dite minimaliste ou répétitive. Les deux interprètes se sont emparés de ces musiques avec bonheur. Sous leurs doigts inspirés se distillent des sonorités qui se suivent telles un récit à rebondissements, qui coule, s'amplifie, se ralentit, s'accélère, donnant un sentiment de plénitude. À la suite, les extraits de *West side story*, transcrits au piano prennent un relief nouveau, car dans la salle pendant le prologue quelqu'un claque des doigts en rythme ! Et des interprètes d'une virtuosité éblouissante, se répondant au doigt et à l'œil, dans un dialogue enfiévré et harmonieux. Elle, d'une grande élégance du geste souligné par les brillants incrustés dans son top vert. Lui, souriant et concentré. Deux personnalités différentes et complémentaires. En rappel, un morceau d'Éric Satie, dont on apprendait qu'il faisait de la musique minimaliste avant tout le monde.

N. G.

Programme à retrouver dans l'album *This is America* (La dolce volta).



Vanessa Wagner et Wilhem Latchoumia.

© William Beaucardet pour La Dolce Volta

Villelongue-dels-Monts

Quand la musique se mêle au yoga

Concert inédit à Villelongue-dels-Monts, Bach en fil rouge et une invitation au yoga et à la méditation pour favoriser l'écoute.



Une singulière expérience.

Les Amis d'Alain Marinaro et la commune de Villelongue-dels-Monts avaient uni leurs efforts pour programmer un concert flûte et percussions avec une professeure de yoga invitant le public à quelques postures de yoga durant l'écoute. Le public, très nombreux, ne risque pas d'oublier la singulière expérience vécue une heure et demie durant. À la flûte à bec, et au chant, Fanette Estrade qui, à l'occasion tenait certaines percussions, Matthieu Prat au vibraphone et percussions, Julietta Longuepée pour le yoga et la méditation. L'idée du spectacle étant de proposer des musiques en adéquation avec le yoga, pour cela Bach est idéal. « *sa musique va à l'essentiel, elle est une merveille d'inventivité* » précisait Fanette Estrade en préambule.

Après ce moment musical et méditatif, on ne pouvait que lui donner raison. Des musiques délicates, une ambiance de douceur et de sérénité, le public effectuant les lents mouvements indiqués par la professeure, tantôt assis en bord de chaise, tantôt debout... Belle virtuosité des deux musiciens revisitant avec bonheur *L'art de la fugue* de Bach ainsi que d'autres musiques, baroques et médiévales, avant de conclure sur des mantras. Pari réussi, donc, et des musiciens qui avouaient à quel point ce type d'expérience donne une nouvelle dimension à leur interprétation.

Une telle expérience sera sans doute reprise, Fanette Estrade étant professeure au Conservatoire de Perpignan, Matthieu Prat venu en voisin de l'Aude.

Nicole Gaspon

Antiracisme

La loi Gayssot

Promulguée en 1990 à l'initiative du député communiste Jean-Claude Gayssot, la loi qui porte son nom est la première des lois mémorielles françaises.

La loi no 90-615 du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe, dite loi Gayssot, du nom de son initiateur le député communiste Jean-Claude Gayssot est une loi française. Elle est la première des lois mémorielles françaises. La loi Gayssot fut adoptée dans un contexte particulier, deux mois après la profanation du cimetière juif de Carpentras (nuit du 8 au 9 mai 1990), qui avait été suivie de nombreuses manifestations en France. Votée le



13 juillet 1990, elle affiche clairement son but : donner un coup d'arrêt à la diffusion des thèses négationnistes et sanctionner leurs porteurs. L'article premier de cette loi énonce que toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite. L'État assure le respect de ce

principe dans le cadre des lois en vigueur.

L'article 2 est ainsi rédigé : « Le 21 mars de chaque année, date retenue par l'Organisation des Nations Unies pour la Journée internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Commission nationale consultative des droits de l'homme remet au Gouvernement un rapport sur la lutte contre le racisme. Ce rapport est immédiatement rendu public. »

Ainsi que l'a longuement expliqué Fabien Roussel au cours de son interview du 12 novembre à LCI, les communistes demeurent fondamentalement attachés à cette loi qui implique clairement leur opposition à toute forme de racisme d'où qu'il vienne et contre qui il s'exerce.

Y. L.



1992, Maastricht en CM2

Merci à Dominique Gerbault d'avoir utilement marqué, dans notre TC du 10 novembre, le trentième anniversaire de Maastricht. Je prolonge son propos en rendant compte d'un fait historique généralement méconnu.

Quel fait ? L'exorbitante forfaiture dont se sont chargés Mitterrand et son gouvernement, particulièrement Guigou, pour l'Europe, Jospin pour l'Éducation nationale, puis Lang, qui lui succéda. Et qu'ont-ils donc fait ? Ils ont fait distribuer aux huit-cent mille élèves de CM2 de l'école publique une brochure de propagande en faveur du Traité de Maastricht. Les enfants y apprennent que le Traité a été signé le 7 février 1992 dans la ville dont il porte le nom, mais ils n'y apprennent pas que le texte reste soumis à l'avis du peuple souverain, après que des gouvernants se sont mis d'accord entre eux. Ils apprennent que

le Traité leur promet tous les bonheurs. Quand ils arrivent aux dernières pages, ils en savent assez, leur dit la brochure, pour éclairer les grandes personnes de leur entourage, à l'aide d'un questionnaire qu'ils pourront leur proposer. Les instituteurs qui le désireront pourront exploiter ce matériel à loisir, avec l'aide de fonctionnaires missionnés par leur administration ; et cette campagne qu'il faut bien appeler campagne pour le Oui à Maastricht aura son point d'orgue avec la journée du 21 mai 1992, dite Journée nationale de l'Europe à l'école. C'est ce jour-là que Mitterrand et Kohl feront la classe, côte à côte, aux petits d'un CM2 de La Rochelle. Pourquoi ce rappel ?

On peut lui donner une portée générale, puisqu'il signale l'emprise de l'idéologie maastrichtienne sur la doctrine éducative de nos gouvernants. Une emprise qui

n'a pas cessé de peser, quoique sous des formes moins ostentatoires, tout au long de ces trois décennies. Mais enfin, pour des communistes d'ici, dans les P.-O., il y a surtout dans cette histoire un motif de fierté, et peut être un modèle à suivre. Ils ont su en effet dénoncer assez hautement la forfaiture pour créer l'émotion dans la communauté éducative locale. Notre fédération disposait à l'époque d'une commission école qui, ayant débattu de la situation, proposa à notre direction fédérale cette simple forme d'action : une lettre à tous les directeurs d'école primaire du département dénonçant la forfaiture, sous la signature de notre secrétaire fédéral. Voyez les archives du T.C. : 15 mai 1992, 22 mai 1992.

J.-P. Kaminker

USA

La politique de Biden peine à convaincre

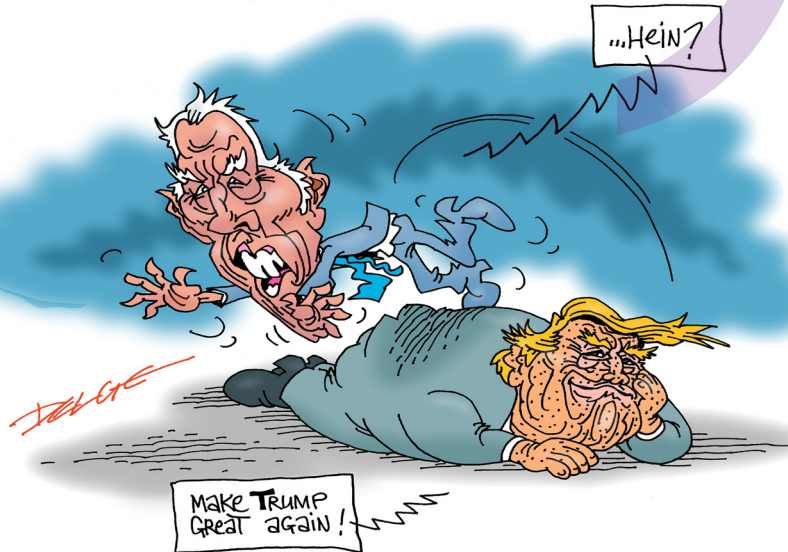
À moins d'un an de l'élection présidentielle américaine le président Joe Biden est à la traîne en termes de popularité.

« C'est un dictateur dans le sens où voilà un homme qui dirige un pays, un pays communiste, qui repose sur une forme de gouvernement totalement différente de la nôtre » a répondu le président des États-Unis à des journalistes le mercredi 15 novembre après la rencontre avec son homologue chinois, Xi Jinping en marge du sommet Asie-Pacifique à San-Francisco. Provoquant une gêne visible de ses conseillers diplomatiques et une critique acerbe du ministère des Affaires étrangères chinois, le président américain à travers cette bétise a entaché une rencontre méticuleusement préparée et a priori bien engagée. Outre cette définition hasardeuse de la dictature, politiquement parlant, ça ne va pas très bien pour Joe Biden. En effet, à moins d'un an de l'élection présidentielle américaine, un sondage récent du *New York Times* donne perdant le président en exercice face à son probable adversaire, Donald Trump.

Le soutien inconditionnel à Israël divise les électeurs démocrates

Plusieurs raisons sont avancées comme le positionnement de la politique étrangère, l'inflation ou encore l'âge du président étasunien. Commençons par la politique extérieure. Le conflit Israélo-Palestinien a mis en porte-à-faux la position de Joe Biden entre le soutien inconditionnel d'Israël, le proche allié des États-Unis au Proche-Orient et une jeunesse américaine et des électeurs musulmans, tous deux récla-

Biden parti pour faire un bide ?...



mant un cessez-le-feu immédiat lors des manifestations géantes. Or ces deux groupes sont souvent des électeurs du parti démocrate et qui plus est sont concentrés dans les états-clés de l'élection américaine.

Les Bidenomics ne font pas rêver la jeunesse et les travailleurs

Enfin un autre sujet de discorde entre l'administration américaine et son électorat et pas des moindres, c'est l'économie. En effet, d'après un sondage *Bloomberg* récent, l'économie reste la

préoccupation majeure des électeurs américains (39 %) loin derrière l'immigration (9 %) ou le changement climatique (5 %) par exemple. Or la politique économique, les fameux *Bidenomics* divise. Si la gauche américaine apprécie les efforts d'investissement dans les infrastructures et la politique de la réindustrialisation du pays, son manque d'effort envers les pauvres et les jeunes déçoit. Parce que le niveau bas des salaires, l'inflation et l'endettement massif des jeunes pour étudier sont des préoccupations importantes pour les pauvres et la jeunesse américaine, le programme économique de Biden n'en fait pas assez. De même la transition écologique des *Bidenomics* se heurte aux revendications syndicales notamment dans le secteur automobile où la transition vers les véhicules électriques, une production nécessitant moins de main d'œuvre, fait planer un spectre de licenciements et a amené les syndicats à faire d'importantes grèves.

Stan

Glyphosate

L'Europe en prend pour 10 ans de plus !

Comme vient de l'annoncer la Commission européenne, le glyphosate, herbicide hautement cancérigène, reste finalement autorisé pour dix ans au moins.

Aucun accord n'a été trouvé par les États membres de l'Union européenne concernant d'autres pistes d'herbicides non toxiques et non cancérigènes.

La France s'est abstenue et n'a pas respecté ses engagements !

Les lobbies agro-industriels ont poussé et eu gain de cause à l'encontre des préoccupations grandissantes en termes de risques pour la santé publique. Selon le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, la France aurait fortement baissé l'utilisation du glyphosate : c'est très insuffisant puisque la France reste un des plus importants utilisateurs de pesticides en Europe.

Les réactions n'ont pas tardé à tomber sur les réseaux sociaux. « *Macron avait promis d'interdire ce poison, il a donc sciemment menti et joué un double jeu* » fustige par exemple sur X (ex-Twitter) Manon Aubry, eurodéputée FI et présidente du groupe de la gauche au Parlement. « *Qui ne dit mot, consent. Grâce au silence coupable de la France, la Commission européenne a eu les mains libres pour le réautoriser pour 10 ans* » regrette de son côté Benoît Biteau, député écologiste au Parlement européen. Même sentiment chez sa collègue Marie Toussaint pour qui « *le gouvernement aurait pu envoyer un signal fort en votant CONTRE le renouvellement du glyphosate.* »

Evelyne Bordet

IL L'INSULTE ET LA GIFLE DEVANT SES ENFANTS

COMMENT RÉAGISSEZ-VOUS ?

JE DIS STOP

JE LAISSE FAIRE

ARRÊTONS

LES
VIOLENCES
3919

#AGISSONSESEMBLE

    leDepartement66.fr

